

FLASH INFO CADRES

Bons résultats 2008 : mais inquiétude sur l'avenir...

Les dernières annonces de résultats, en ligne avec les objectifs et une croissance du chiffre d'affaire certes modeste font pâlir d'envie nombre d'entreprises industrielles. Cette situation n'est en soi pas étonnante. Par contre l'entreprise Orange FT est bien dans la norme des opérateurs de télécommunications de ce pays. Mais les dirigeants d'autres opérateurs nationaux et tout particulièrement Free font feu de tout bois pour pénaliser le développement de France Télécom. Ils demandent même son démantèlement en deux entités. La CFDT comme le syndicat mondial UNI Télécom refuse que les questions sociales soient sacrifiées sur l'autel du libéralisme économique. Et lorsque l'on connaît les pratiques sociales en vigueur à Free et la façon dont SFR s'est assis sur un accord GPEC pour sous traiter son activité centres d'appels, on a tout lieu de s'inquiéter. Le parlement européen ne s'y est pas trompé en retoquant les propositions de la commissaire européenne Viviane Reeding.

Pour autant les opérateurs télécoms se sont pourtant entendus lorsqu'il a fallu négocier les salaires sur la branche des télécoms avec des propositions scandaleusement basses sur les minima salariaux .

C'est au nom de l'incertitude économique que l'entreprise ne s'engage pas suffisamment dans la négociation GPEC, elle est confortée de facto par les syndicats qui viennent de quitter la table de négociation et montrent qu'ils préfèrent en rester à une posture purement protestataire.

Daniel Guillot
Délégué syndical central

Time to move : résister à la pression

A l'heure où les pressions se font de plus en plus fortes auprès des Cadres pour des mobilités géographiques forcées sans promotion, la CFDT répond aux questions principales que se posent les cadres du Dbis à G.

Quel peut-être l'objectif poursuivi par l'Entreprise ?

Après la suppression des 22000 emplois et après la concentration géographique des emplois et l'externalisation de certaines activités, l'Entreprise entreprend un nouveau chantier « semi-clandestin » : la fluidification des emplois. Il consiste à faire accepter aux Salariés des mobilités professionnelles et géographiques à sa demande, et d'ainsi pouvoir gérer les emplois au gré de ses besoins, sans avoir à anticiper et à l'occasion augmenter la mobilité externe.



Un cadre obligé à faire une mobilité peut-il s'y opposer ?

S'il n'y trouve pas son intérêt, le Cadre doit d'abord exprimer son désaccord. Mais pour que cette opposition soit efficace, il faut prendre en compte la situation individuelle et personnelle du cadre, son niveau de fonction, son statut (fonctionnaire avec les règles de gestion spécifique à FTSA ou bien salarié sous contrat avec ou non une clause de mobilité)... En effet, l'intervention syndicale locale souvent discrète permet parfois de faire reculer l'entreprise et de trouver des compromis. Il ne faut pas hésiter à en parler au moins à un délégué du personnel ou syndical en qui on a confiance et qui saura trouver le conseil utile à l'occasion de l'entretien notamment.

Et l'intervention juridique !

La CFDT possède un service d'assistance juridique individuelle pour ses adhérents. Mais l'action juridique est toujours pour nous le constat d'un échec. Il ne faut pas se limiter à une seule démarche juridique, longue et dans certains cas très aléatoire. Cette action entrainera dans de nombreux cas une rupture quasi définitive entre le cadre et l'entreprise, elle est donc à appliquer en toute connaissance de cause, en dernier ressort et quand on n'a plus rien à perdre.

Quelle action de la CFDT ?

Notre volonté est d'apporter des garanties collectives dans le cadre de la négociation GPEC en négociant jusqu'au bout contrairement à d'autres. La CFDT a aussi mis en place un dispositif permettant à la fois le conseil individuel aux Cadres et, sous certaines conditions, leur défense. Il s'articule avec une action collective locale et nationale.

➡ Pour en savoir plus vous pouvez prendre contact avec un militant CFDT, ou vous rendre sur le site <<http://www.cfdt-ftorange.fr/-Time-to-Move-.html>>

Jacques Fauritte
Responsable Union Fédérale des Cadres à Orange FT



REMUNERATION : A FT SA la négociation 2009 débuté par un bilan

La négociation 2009 à FTSA a commencé par un bilan collectif de l'accord 2008. C'est une demande forte de la CFDT. Mais là aussi, action individuelle et action collective doivent être coordonnées.



Pour la CFDT, le Cadre doit avoir un réel entretien concernant sa rémunération et obtenir des explications sur les décisions prises, mais aussi exposer ses attentes en fonction de ce qu'il fait et de son parcours professionnel.

Ainsi, le manager dispose de tous les documents pour expliquer au Cadre la façon dont sont appliquées les mesures de l'accord avec en particulier un nuage de point par bande de son unité. Vous pouvez faire remonter, via votre militant cadre CFDT, vos avis ou difficultés.

La négociation 2009 vient de se terminer et la CFDT consulte ses délégués sur le projet d'accord.



CCUES le mariage de la carpe et du lapin

Le nouveau bureau du CCUES prend une tournure inédite car il est composé de la CGC, de la CGT et de SUD (cherchez les valeurs communes !).

Depuis 3 mandatures face à la proposition de rejoindre le bureau, la CFDT demande, en vain, et en préalable à l'organisation prétendant au secrétariat (la CGT) un accord politique de gestion entre les organisations membres du bureau.

Cet attelage hétéroclite, mariage de la carpe et du lapin, a répondu en écartant toutes les organisations, non membres du bureau (CFDT, CFTC, FO) des présidences des commissions et en particulier de celle des ASC revendiquée par la CFDT.

Nous regrettons un tel esprit de fermeture mais ce n'est pas le seul, on le voit bien dans la négociation GPEC.



Pour nous contacter

Dans tous les cas, n'hésitez pas à joindre les collègues de l'Union Fédérale des Cadres CFDT: <http://cfdt-ftorange.fr/>

LES BREVES

La CFDT majoritaire au CE d' EQUANT France

Avec 42 % des voix chez les cadres (plus de 90% des salariés), 44 % chez les employés et 5 sièges sur 8 la CFDT reste majoritaire au CE d'Equant.

La CGC à 3 voix près a failli ne plus être représentative chez les cadres.

Epargne salariale

PERCO : La CFDT vient de signer l'avenant 2009 pour en savoir plus vous pourrez lire la lettre de l'épargne salariale.

Intéressement exceptionnel : la CFDT l'a revendiqué auprès de notre Entreprise qui réalise 8 milliards de résultat et rétribue généreusement les actionnaires.

Pour en savoir plus allez sur notre site et consultez la prochaine lettre de l'épargne salariale.

ZOOM

Grève du 19 mars 2009 : des exigences sociales confortées

Avec à nouveau un taux de grévistes exceptionnel à France Télécom (autour de 40 %), les salariés, les cadres de l'entreprise ont une nouvelle fois fait passer un message fort aux dirigeants du pays et de l'entreprise.

La CFDT souhaite que cette mobilisation contribue à la mise en place d'un véritable fonds d'intervention sociale, et à l'emploi des jeunes pour lequel nous avons obtenu d'ouverture d'une négociation à venir dans notre Entreprise et à l'amélioration du pouvoir d'achat en particulier à travers la rémunération, l'intéressement et le Perco

C'est une affaire de longue haleine mais la détermination est forte.

dernier...

Ensemble construisons notre avenir



Retrouvez-nous sur le web :

<http://cfdt.francetelecom.fr/index.php>

www.cfdt-ftorange.fr